

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2016

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ, LE TERRORISME ET LEUR FINANCEMENT - (N° 3473)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL286

présenté par
M. Popelin, rapporteur

ARTICLE 8

À l'alinéa 9, après la deuxième occurrence du mot :

« et »,

insérer le mot :

« les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.